



Editorial

MENACES SUR L'HUMANITE

A l'heure où paraîtront ces lignes, nul ne peut dire comment aura évolué la situation en Ukraine, après la dramatique déclaration de guerre de la Russie le 24 février dernier. De la Russie ? De Poutine, devrions-nous dire, tant le peuple russe, revenu aux pires années du stalinisme, n'a pas son mot à dire (où à quel prix !) dans l'enchaînement ahurissant et horrible des événements, du fait de la folie d'un homme et de son clan.

Car il faut le répéter haut et fort : c'est bien l'ancien membre du KGB qui est le principal responsable de cette folie meurtrière qui pour l'essentiel touche des civils innocents qui n'aspirent qu'à vivre en paix avec leur voisin. Bien sûr l'historique des événements est plus complexe, avec des visées géostratégiques et commerciales inavouées de ceux qui s'affichent aujourd'hui dans le camp du bien, et qui ont donc aussi joué un rôle dans l'avènement de cette situation. Quoi qu'il en soit, nous proclamons haut et fort notre solidarité pleine et entière avec le peuple ukrainien agressé et première victime de la barbarie. Une initiative d'un convoi syndical auquel s'associe Solidaires est d'ailleurs en cours de réalisation, et vous trouverez ci-joint avec

le journal les coordonnées pour contribuer à l'indispensable élan de solidarité. Solidarité dont on ne peut toutefois passer sous silence sa géométrie variable, selon que les réfugiés et victimes de guerre soient proches de nous géographiquement, et blancs et chrétiens de surcroît. Les populations de Tchétchénie, d'Alep ou de Kaboul n'ont pas bénéficié du même élan de la part de certains de nos concitoyens et de nos politiques, allez savoir pourquoi. Et n'oublions pas non plus que pendant que la guerre frappe à nos portes, l'exode massif de populations fuyant la misère et les conflits au péril de leur vie, risquant chaque jour la noyade en Manche ou en Méditerranée, se poursuit dans l'indifférence de beaucoup.

Cette barbarie, personne ne peut prédire quand elle s'arrêtera, et surtout jusqu'où cette folie meurtrière peut nous entraîner. Depuis les années 50, les grandes puissances

possèdent un arsenal nucléaire ahurissant qui peut, d'un seul appui sur un bouton, détruire la planète entière, et les menaces paranoïaques du chef du Kremlin sur son usage éventuel ne sont pas faites pour nous rassurer.

De plus l'Ukraine possède nombre de centrales nucléaires civiles, pas forcément en super état, dont une, celle de Tchernobyl, continue à défrayer la chronique depuis la catastrophe civile de 1986, et se trouve actuellement occupée par l'armée russe au risque de provoquer de nouveau un emballement radioactif. Cette folie que beaucoup jugeaient encore impensable hier montre hélas tous les dangers liés à l'atome, y compris dans ses usages civils. Une situation de guerre, un attentat (sans parler bien entendu d'une catastrophe « ordinaire » toujours possible) démontre qu'il est temps de passer à un autre paradigme concernant les besoins et les choix énergétiques, et ce n'est manifestement pas le choix de beaucoup de candidats à notre élection présidentielle qui restent fascinés malgré le contexte anxiogène par les soi-disant vertus d'une technologie incontrôlable.



Et pendant la guerre de moins en moins froide, le réchauffement climatique continue. Etonnant, non ? Les conséquences inéluctables de nos mauvais choix sont amplifiées par le désordre mondial. A l'heure où tous les efforts humains devraient tendre à lutter contre ce fléau, les pays nantis tremblent pour leurs approvisionnements en pétrole ou en gaz naturel mis à mal par le conflit. Des signes alarmants de retour en arrière se manifestent, tels le recours accru aux énergies les plus polluantes, comme les gaz de schiste ou le charbon, car personne ne veut changer ses modes de consommation. Et c'est peut-être là le plus

grave, que le conflit russo-ukrainien soit le prétexte à baisser les bras et à capituler face aux risques climatiques qui s'accroissent chaque jour. 40° en pointe au-dessus des normales en Antarctique, voilà pourtant de quoi nous interpellier et nous faire réfléchir sur notre avenir commun au sein de cette planète si malmenée par les Hommes.

LES NOUVELLES DE LA LIAISON

Depuis le dernier numéro du Lien nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de plusieurs retraité-e-s SUD-Rail :

Tout d'abord, début décembre, **Geneviève Manuélian**, militante infatigable du syndicat de Bourgogne Franche-Comté. Elle a animé la section Retraité-e-s de ce syndicat et à ce titre elle a participé aux travaux de la Liaison Nationale. Les plus anciens se souviennent.



Le 21 décembre c'est notre camarade **Michel Desmars**, du syndicat de Midi-Pyrénées, qui a perdu son dernier combat contre la maladie. Militant depuis toujours, il



fut de toutes les luttes et participa activement à la création de notre forme de syndicalisme. Il fut un modèle pour beaucoup d'entre nous.

Le 25 janvier nous apprenions le décès très rapide de **Roland Ruet** du syndicat Auvergne-Nivernais. Son départ précipité laissera un grand vide parmi la section des Retraité-e-s de Nevers qu'il fréquentait régulièrement. On le voyait aussi à tous les repas de fin d'année de la Liaison Nationale.



Le 2 février, c'est **Jean-Louis Rioni** qui nous a quittés précipitamment. Militant de longue date du syndicat de Paris Sud-Est c'était un



camarade de terrain sur qui on pouvait compter. Lui aussi fut de tous les combats et toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé ne peuvent oublier ce personnage attachant.

La Liaison Nationale des Retraité-e-s SUD-Rail adresse aux familles toute sa solidarité, sa sympathie et ses sincères condoléances.

LE VARIANT
UKRAINIEN...



UN VIRUSSE
PARTICULIÈREMENT
INVASIF.

UNE AUTRE ÉPOQUE



Rédaction

Daniel Boule
Didier Chaissac
Hélène Derrien
Henri Duclut
Gérard Menvussat
Gilles Le Loupp
Eric Marchiando
Michel Valadier

LES NOUVELLES DE LA LIAISON

Dans ces conditions très particulières, au nom de ses camarades et amis de SUD Rail Midi Pyrénées, de celles et ceux de la liaison nationale des retraités, de la fédération, de la commission internationale Solidaires.

UN PETIT MOT A LA MEMOIRE DE MICHEL

Pour dire la peine que nous éprouvons toutes et tous à l'annonce de sa disparition soudaine.

Nous sommes très nombreux à l'avoir connu, côtoyé et apprécié, pour les plus anciens d'entre nous en tant que cheminot actif, où il fut une grande figure syndicaliste. Personne n'a oublié son implication et sa détermination lors des grandes luttes.

Michel, originaire de la Touraine est conducteur de train, dans la foulée de 1968, il participe au journal et réseau « action cheminots »

Il a été secrétaire de l'UPR CFDT, délégué du personnel, membre du secrétariat fédéral CFDT de 1976 à 1992. Il animait le groupe technique des conducteurs.

Il participe activement au conflit de 71, puis au conflit des cheminots de l'hiver 86/87, notamment en étant présent à l'AG des agents de conduite de Paris Nord qui sera le détonateur de la grève et insufflera le mode d'organisation en Coordination des AG.

Michel prend sa retraite en 1992 et s'installe dans la région toulousaine, où il a des ami-e-s parmi les libertaires et les syndicalistes de la gauche CFDT.

Après la grève de 1995 il rejoint en 1997 la fédération SUD-Cheminots et s'active à développer Solidaires 31.

Partageant les bases de la création de SUD-Rail, il s'engage dans la transformation du « groupe des dix » pour un syndicalisme interprofessionnel SOLIDAIRES. Aux côtés des militantes de la Mairie, il contribue à la reconnaissance de SOLIDAIRES sur Toulouse et organise le premier local officiel à la Cépière.

Avec Etienne Boutin et Michel Jacquin, ils mettent en place la liaison nationale des retraités en 2002, structure qui s'organise progressivement pour que les futurs retraités maintiennent le lien syndical avec leur équipe. Ils créent le journal « Le Lien du retraité » en avril 2003, ainsi qu'une semaine annuelle décentralisée et un repas de fin d'année.

Michel sera actif dans les grandes manifestations comme le Larzac, la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes ou la réouverture du tunnel du mont-Blanc, sans oublier les nombreuses actions contre la casse des retraites. Il s'implique également dans les marches internationales contre le chômage, pour la paix et parmi les faucheurs volontaires.

Sur Toulouse il participe à la campagne des « motivé-e-es » et est élu au conseil municipal en janvier 2008.

Vers 2010 il décide d'élargir son engagement à l'international, avec « rails sans frontières ».

Il s'installe dans les vignes du Gail-lac, où il intègre vite le conseil municipal et devient Maire du Verdier. Là, son expérience des rapports humains et des dossiers contribue à la vie démocratique et la résolution des conflits.

Toute sa vie il se sera engagé et aura milité avec une ouverture d'esprit que chacun lui reconnaissait, de même que sa générosité, sa gentil-

lesse et sa joie de vivre homérique. Du club des goretts de St Pierre aux séjours à Portet, toutes celles et ceux qui ont partagé son amitié se rappelleront de moments intenses lors



d e congrès, de sessions décentralisées, de repas de fin d'année où la convivialité et les plaisirs des bonnes choses de la vie s'alliaient à des débats pertinents et des réflexions profondes sur tant de sujets.

Le syndicat SUD-Rail de Toulouse et la liaison nationale des retraités t'invitent à rendre un hommage militant et convivial à Michel DESMARS, décédé le 21 décembre 2021.

Nous nous retrouverons au moulin de LAGNET, commune de Saint Christophe des Bardes (domaine de Saint-Emilion) le 21 avril 2022.

Pour s'y rendre, ligne Bordeaux – Bergerac. Présence souhaitée en fin de matinée. Une participation de 20€ au repas te sera demandée.

Pour faciliter l'organisation de cette journée, merci de renvoyer le bandeau ci-dessous :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Je participerai à cette journée.

A renvoyer au syndicat SUD-Rail Midi-Pyrénées, 20 avenue de Lyon 31500 Toulouse, organisateur de l'évènement ou à renvoyer par mail à l'adresse suivante : chaissacdi-dier@gmail.com

A renvoyer avant le

LUNDI 11 AVRIL

PRIVATISATION DES TRANSPORTS PUBLICS EN FRANCE : LA FUITE EN AVANT

Depuis la fin des années 1990, quand l'Europe accentue tous azimuts son crédo ultra-libéral, les différents paquets ferroviaires qu'elle fait passer en force entraînent l'ouverture à la concurrence des réseaux ferrés nationaux, qui depuis la dernière guerre avaient développé des services transeuropéens efficaces grâce à la collaboration des différentes compagnies publiques, pour débiter une fuite en avant vers une privatisation systémique des réseaux nationaux, avec les conséquences dramatiques qu'on connaît. Dramatiques au niveau humain d'abord, avec la série de catastrophes ferroviaires en Grande-Bretagne, pionnier avec la Suède du dépeçage des compagnies publiques. Dramatiques ensuite au sens social, économique, écologique avec l'éclatement des structures entraînant partout le repli sur les axes rentables, avec privatisation à la clé. De plus, la séparation comptable et la bureaucratie européenne entraînent une perte d'efficacité, de décisions, et donc une attrition complète des services que le public est en droit d'exiger. A tel point que les relations internationales sont aujourd'hui bien moins nombreuses et efficaces en Europe qu'elles ne l'étaient il y a 30 ans, malgré le renouvellement du parc moteur « interopérable » obéré par des normes et règles bureaucratiques tatillonnes. Bravo l'Europe du capital !

Cet état des lieux est à tel point scandaleux que même les plus zélés du libéralisme effréné ont depuis revu leur copie, en premier lieu les Grands Bretons contraints de renationaliser en catastrophe leur réseau (Railtrack, équivalent de RFF puis de SNCF-Réseau dans le jargon technocratique actuel). De plus, comme nous l'avons toujours affirmé, les directives européennes n'exigeaient en aucun cas une séparation physique entre l'exploitation et l'infrastructure d'un réseau, mais uniquement une séparation comptable. Ce qui n'a pas empêché la partition drastique de la SNCF avec la création de RFF, présentée comme obligatoire,

et la lente mais continue descente aux enfers qui a suivi : filialisation, puis privatisation de pans entiers de l'entreprise SNCF, suppression de milliers de kilomètres de voies ferrées, arrêt de multiples prestations (poste, bagages, restauration, trains de nuit, voitures directes, trains internationaux, etc.), recherche de la rentabilité à tout prix avec à la clé des réductions massives de personnel, la fermeture de gares, de guichets. Bref les choix politiques pour la SNCF depuis 30 ans sont un véritable catalogue de ce qu'il faut faire pour tuer le service public, et plus largement, le chemin de fer.

Et ne parlons pas du trafic des marchandises (pardon : du « fret ») délibérément et méthodiquement sacrifié depuis tant d'années par de multiples plans de la dernière chance » initiés par les fossoyeurs du rail.

Ailleurs en Europe les yeux de certains décideurs commencent à se déciller : à preuve, notre voisin belge, qui a fait ses comptes, a décidé de sursoir à la privatisation programmée et entamée du réseau national SNCB. La mise en concurrence du trafic voyageurs est stoppée, et des mesures d'investissement sur le réseau national et le renouvellement du matériel décidés. De même la Norvège (qui n'est pas membre de l'union européenne mais qui avait cédé aux sirènes malfaisantes de l'ultra-libéralisme) vient également de faire machine arrière quant à la privatisation de certains services.

Et nous, en France, pendant ce temps ? Au lieu de prendre exemple sur le pragmatisme de nos voisins européens qui ont compris (vaut mieux tard que jamais) que la privatisation et le dépeçage des réseaux ferroviaires européens n'apportait de bénéfices qu'aux actionnaires et aux banques, nous continuons la fuite en avant : partout les dirigeants des régions mettent en place l'ouverture à la concu-

rence des services voyageurs régionaux, avec les mêmes arguments fallacieux et éculés d'« un meilleur service pour les populations ». Quelle foutaise, quel baratin ! Pire, cette obsession névrotique de tout privatiser atteint maintenant la RATP, qui veut ouvrir à la concurrence son réseau de bus et de tramways, en attendant mieux, avec comme corollaire des grèves massives et justifiées. Et ne parlons pas des programmes électoraux de certains candidats à la présidence de la République (de la droite extrême à la droite ex-socialiste en passant par les 50 nuances de droite libérale qui sévissent dans notre beau pays) qui ne jurent que par la mise en concurrence de tout et de tous dans tous les domaines de la société, avec les conséquences que les citoyens endurent de plus en plus.

A l'heure où certains de nos voisins se rendent compte des conséquences néfastes des politiques libérales en matière de transport et tentent un certain retour à de meilleurs errements, en France c'est le contraire : quand la preuve est faite qu'un système dogmatique et purement idéologique ne fonctionne pas, nous continuons dans cette voie quelles qu'en soient les conséquences. Ce n'est pas au royaume du Danemark qu'il y a quelque chose de pourri, mais plutôt dans notre République bien malade. Errare humanum est, perseverare diabolicum...

Déconfinement : Métro, boulot, covid...



MILLAU. Les «Amendés de mai» ont gagné !

Après avoir attendu presque deux ans, les 26 personnes qui comparaissaient ce jeudi 24 mars devant le tribunal judiciaire de Millau dans l'affaire des « Amendés de mai » ont toutes été relaxées.

« Le tribunal, après en avoir délibéré, fait foi aux exceptions de nullité soulevées par les conseils des prévenus, considérant que les garanties procédurales offertes par la loi à tout justiciable n'ont pas été respectées dans cette procédure et en conséquence, renvoie l'ensemble des prévenus qui étaient convoqués aujourd'hui à cette audience, des fins de la poursuite sans peine ni dépens, l'audience est levée ».

Cette phrase, prononcée ce jeudi 24 mars par la juge du tribunal de Millau est l'épilogue de l'affaire des « Amendés de mai » qui a débuté au mois de mai 2020 à la sortie du confinement.

Le rappel des faits

Les 12 et 22 mai 2020, des citoyens s'étaient rassemblés place du Mandarous à Millau pour participer à deux manifestations malgré l'interdiction en vigueur. Plusieurs personnes avaient alors écopé d'amendes de 135 € car verbalisées à distance par vidéosurveillance au motif de l'infraction suivant : « rassemblement interdit sur la voie publique dans une circonscription territoriale où l'état d'urgence sanitaire est déclaré ».

Dès lors, ce qui aurait pu n'être qu'une banale affaire de verbalisation sur la voie publique a pris une dimension politico-judiciaire sur fond d'imbroglio administratif et chaque cas était alors devenu un cas particulier : verbalisation à distance par caméra de vidéo protection, saisies sur compte bancaire, majorations des amendes malgré les contestations, amendes non reçues ou envoyées dans un bar, allusion à des appartenances à l'ultra-gauche... » la liste est longue, comme celle des motifs de relaxe évoqués par les conseils des prévenus lors de leurs plaidoiries.

Incohérences et abus de pouvoir

Les trois avocats du barreau de Toulouse, Maîtres Brel, Delorge et Francos ont tour à tour dénoncé un dossier contenant des « incohérences procédurales et même un détournement de la procédure et un abus de pouvoir » de la part de l'officier du ministère public de Millau qui est à l'origine du

procès-verbal ainsi qu'un certain nombre d'aspects de nullité de procédure : pas de publication d'arrêté préfectoral pour l'utilisation de la vidéo surveillance à des fins de verbalisation, atteintes aux libertés individuelles, nature des faits, non-respect des règles de procédures pénales, des droits de la défense, et à force de reports, la prescription des faits !

« L'essentiel n'est pas de poursuivre, mais de bien poursuivre, force est de constater que dans ce dossier il y a des choses invraisemblables, mais pas d'éléments essentiels à la poursuite » s'est désolé Maître Francos.

Le fond et la forme

Tous les prévenus se sont présentés à la barre « heureux de pouvoir enfin être entendus » pour donner des précisions propres à leur dossier et même un peu plus, malgré la demande de la présidente de ne pas se tromper de combat ni de lieu pour l'exprimer : « c'est un tribunal ici, pas une tribune ! » Ils ont donné à l'unisson leur sentiment sur le fond du dossier et les revendications qu'ils portaient ces jours-là comme un acte militant et citoyen : « soutenir l'hôpital public, et plus largement le service public, dénoncer la mauvaise gestion de la crise sanitaire et bien sûr défendre leur droit fondamental de manifester ».

Relaxés

L'officier du ministère public en la personne du commandant Lilian Kinach, a évoqué « la difficulté de représenter le mi-

nistère public dans cette affaire. Il a malgré tout, de façon tout à fait factuelle, considéré que la contravention de 4e classe a été commise par l'ensemble des prévenus, mais n'a pas souhaité formuler de réquisition compte tenu des difficultés exposées par la défense ».

Après dix petites minutes de délibéré la juge du tribunal de Millau a donc prononcé la relaxe. « Tout ça pour ça » se désolent certains prévenus tout de même soulagés, acclamés à la sortie du tribunal par la soixantaine de soutiens de la première heure venus attendre le verdict.

Sur les marches du tribunal, « les 26 se sont dits heureux du verdict, mais prêts à poursuivre leur combat, à l'image d'Alain Belbouche qui a salué le travail extraordinaire réalisé par l'équipe des avocats et celle des amendes : face à l'injustice, il ne faut jamais renoncer, car nous, sur ce dossier, nous n'avons pas fini ! »

« Nous sommes très satisfaits de cette décision qui vient clore ces deux années. Ce message est assez fort, l'état de droit va s'appliquer à Millau et c'est important de le rappeler ainsi que de rappeler à l'ordre l'officier du ministère public dans cette affaire. En matière de répression, l'imagination est au pouvoir, soyez assurés de notre soutien juridique et fraternel pour vous porter les combats les plus légitimes que vous êtes en train de mener » a conclu Maître Julien Brel.



BURKINA FASO, QUELLES PERSPECTIVES ?

Dans le précédent numéro du Lien, nous mettions en avant l'incapacité du président Roch Marc Christian Kaboré à lutter efficacement contre le terrorisme depuis son arrivée au pouvoir en 2015, plus de 500 membres des forces de défense ont été tués, 1000 civils ont perdu la vie.

Après l'attaque meurtrière d'Inata au nord du pays, le 14 Novembre 2021 qui a fait au moins 53 victimes, les langues se délient et le constat est terrible. Les hommes de ce détachement militaire protégeaient une mine qui n'était plus exploitée, ils n'avaient plus de quoi manger depuis plusieurs jours, ils étaient sous équipés et devenaient une proie facile pour les djihadistes.

Cette attaque après celle de Solhan en juin 2021 (160 morts, des volontaires pour la défense de la patrie et des civils) ; après celle de Yrgou, début 2019 au centre nord et celles de multiples lieux, villages à l'est, au nord, n'ont fait qu'affaiblir le président et son gouvernement. Roch décida de nommer un nouveau premier, Lassina Zerbo qui forma le 14 décembre un nouveau gouvernement resserré en charge avant tout de la lutte contre l'insécurité et la corruption. La hiérarchie militaire est remplacée pour tenter d'homogénéiser ce qui ne peut encore l'être ! Trop tard, la défiance est là, la corruption et des actes inqualifiables de certaines forces de sécurité contre les peuls accusés de soutenir les terroristes ont eu des conséquences dramatiques. Le malaise est grand et les militaires n'ont pas digéré le drame d'Inata ; leurs moyens de riposte et d'intervention étaient disproportionnés par rapport à ceux des terroristes qui disposaient d'armements modernes provenant de pays qui se prétendent amis. D'autre part la population est exaspérée. Des milliers de burkinabè sont déplacés et vivent dans des camps de fortune alimentés par les ONG. Des milliers d'enfants ne vont plus à l'école, des classes sont fermées, les écoles dans les villes accueillant des réfugiés sont saturées. Economiquement, la situation n'est pas meilleure, la fermeture des frontières terrestres pendant presque deux ans pour cause de Covid, a fait grimper les prix des denrées, les récoltes ont été mauvaises ou impossibles, compte tenu de la fuite des populations de certaines zones, le travail se fait rare.

Dans ce marasme, le peuple se mobilise et l'état ne trouve rien de mieux que d'interdire les manifestations qui s'organisent dans plusieurs villes contre l'incapacité du pouvoir à empêcher les attaques djihadistes. La jeunesse en particulier, se ras-

semble contre les sanctions de la Communauté des Etats d'Afrique de L'Ouest (CEDEAO) mais aussi, contre la France et la force Barkhane, accusée d'être inefficace ! Le 20 Novembre 2021, le réseau internet mobile est coupé pendant une semaine pour des raisons de défense nationale et de sécurité publique et ceci sans explication. En janvier 2022, les manifestants réclament la démission du président, internet est à nouveau hors service et des tirs d'armes se font entendre dans plusieurs camps militaires. Le 24 janvier, un coup d'état militaire met fin à la présidence Kaboré qui rédige dès le lendemain sa lettre de démission.

Le nouvel homme fort du pays est le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba qui promet un retour à l'ordre constitutionnel. La CEDEAO ne tarde pas à sanctionner le Burkina Faso et à exiger la mise en place d'un agenda de la transition dans un délai raisonnable.

Le 05 février, Le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) dirigé par le nouveau chef de l'Etat annonce la mise en place d'une commission technique composée de juristes, de sociologues, d'économistes et d'officiers en charge de l'élaboration d'une charte avec un agenda de durée de la transition afin d'organiser des élections.

La junte militaire en place ne tarde pas à semer le doute dans l'esprit des burkinabè les plus optimistes. Un nouveau gouvernement composé de technocrates, de militaires et de personnalités civiles a été nommé mais ce régime de transition peut durer 3 ans avant l'organisation d'élections. Les burkinabè ont soutenu ce coup d'état avant tout pour régler le problème

d'insécurité de certaines zones du pays. Après une accalmie de quelques semaines, les attaques terroristes sont reparties de plus belle et on peut s'interroger sur les réelles capacités et les moyens du nouveau pouvoir à réorganiser les forces de sécurité. Dans ce contexte-là, le peuple ne supportera pas très longtemps une

nouvelle instabilité sécuritaire et une dégradation économique accentuée par la dépendance alimentaire au continent européen des pays du Maghreb et d'Afrique de l'ouest en blé, en particulier. Quel sera le comportement de ce pouvoir en place en cas de manifestations ? Cette junte militaire sera-t-elle tentée comme au Mali de demander une aide russe, le groupe Wagner, qui n'aura pour objectif que de protéger le régime en place et de piller les richesses du sous-sol burkinabè (or, argent, cuivre, nickel...)?

Pour que le Burkina se redresse plusieurs conditions sont indispensables :

- Une transition militaire brève débouchant sur une transition civile du pouvoir,
- Une cohésion et une intégrité des forces de sécurité pour lutter réellement contre le terrorisme afin de regagner les territoires perdus avec si le pays le demande, des aides extérieures,
- L'organisation d'élections libres sans intervention extérieure, sans corruption,
- Un retour à une cohésion ethnique,
- Une réelle indépendance politique et industrielle,
- Une lutte acharnée contre toutes les corruptions.

L'avenir et la démocratie du Burkina vont se jouer dans les mois qui viennent et souhaitons que ce 8ème coup d'état post indépendance soit une étape vers le retour à la paix et au développement du pays !



LA PERTE D'AUTONOMIE

Analyse de la Coordination des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

La perte d'autonomie se définit par l'impossibilité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante, dans son environnement habituel, suite à des limites fonctionnelles.

Elle peut s'expliquer par différentes causes, incluant notamment diverses pathologies, accidents, vulnérabilité sociale ou encore médicale.

Le handicap est défini en France par la loi handicap du 11 février 2005 comme suit : «Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant"

La dépendance est l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales, et de s'adapter à son environnement.

Aujourd'hui une tendance lourde de l'état de santé de la population est la réduction de la durée de vie en bonne santé. Cette aggravation est accentuée par la mauvaise prise en charge de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels qui peuvent mener à des pertes d'autonomie évidentes. Le milieu du travail voit l'explosion des troubles musculosquelettiques (TMS), des cancers professionnels, de l'usure générale résultant de conditions de travail difficiles.

Parce que le coût humain et financier de la perte d'autonomie est fi-

nalement très élevé, il faut mettre en place, dans le cadre du service public, une véritable politique de pré-

équitable des structures, des personnels ainsi que des moyens techniques et financiers,



vention des risques qui s'y rapportent.

Spécifiquement, les attributions de la médecine du travail doivent être renforcées, avec un rôle accru dans les domaines de la prévention, de la reconnaissance des maladies professionnelles et de la réparation des préjudices subis par les personnes qui en sont atteintes.

La Coordination revendique pour les différentes catégories de personnes en perte d'autonomie :

- Un dispositif d'évaluation de l'existant, bassin par bassin, associant les autorités de santé, les personnels, les élus locaux et les usagers
- Un service public présent sur l'ensemble du territoire national,
- Un financement à 100 % dans le cadre de la sécurité sociale,
- Une répartition géographique

- Une adéquation des lieux de vie aux besoins des résidents hébergés

- Un service de soin et d'accompagnement à domicile, social et médical public, soumis aux mêmes obligations et accessible aux mêmes conditions partout, qui ne sépare pas les gens selon leurs pathologies mais soit au contraire fondé sur une approche globale,

- des structures intermédiaires entre établissements d'accueil et maintien à domicile pour que l'accompagnement au domicile reste supportable dans la durée et pour que le suivi médical et la qualité des aides soient assurés dans la continuité.

- Un dispositif de formation et de soutien psychologique pour celles et ceux qui assurent la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie.

Bien entendu, ces mesures sont aux

8 Le lien du retraité

antipodes de ce que les gouvernements précédents ont préconisé et bien plus loin encore de ce que le gouvernement actuel met en place, à savoir la privatisation et la remise en cause du financement par la branche maladie avec la création d'une 5ème branche.

La perte d'autonomie ; notamment chez les personnes âgées a vu se développer un marché très rémunérateur, « l'or gris » avec des prises en charge indécentes qui viennent d'être dénoncées, à juste titre mais peut-être un peu tard. Ce « modèle » de gestion a en effet déteint sur le secteur public où des référentiels ont été mis en place afin de minimiser le coût de la prise en charge : toilettes trop rapides et pas assez fréquentes, changes insuffisants, pas assez de mobilité, peu ou pas de vie sociale, nourriture insuffisante ...

Face à la dégradation de la situation, les personnels craquent et, pour beaucoup, partent, n'acceptant plus ce qu'ils appellent une maltraitance institutionnelle.

Les résident-e-s et leurs proches subissent cet état de fait alors même que les prix de journée s'envolent et que la possibilité d'un maintien à domicile est encore plus coûteux : infirmier-e libéral-e, kinésithérapeute, aide-soignante, aide-ménagère, matériel adapté....

La revendication d'un grand service public pour la prise en charge de la perte d'autonomie nous semble donc plus que jamais pertinente dans un contexte national de vieillissement et de fragilisation sanitaire de la population.

LES ÉCONOMISTES ATERRÉS

DE QUOI AVONS-NOUS VRAIMENT BESOIN ?

DE QUOI AVONS-NOUS VRAIMENT BESOIN ?

De quoi avons-nous vraiment besoin ? Les Économistes Atterrés. Ed. Les Liens qui libèrent. 20€

De quoi avons-nous vraiment besoin ? Comment se nourrir ? Se loger ? S'éduquer ? Se cultiver ? Se soigner ? Comment produire et travailler ensemble ? Partir de ces besoins, c'est envisager, au-delà des seules politiques économiques, les voies démocratiques concrètes de cette véritable bifurcation sociale et écologique que la société doit

mener. Partir de cela, c'est sortir de l'économisme coupé de la réalité sociale et fonder l'économie sur les valeurs humaines auxquelles nous tenons pour vivre ensemble.

Les Économistes atterrés nous invitent à distinguer l'essentiel du superflu et l'utile du nuisible. C'est à partir de ces véritables besoins que peut se construire une alternative sociale et écologique au capitalisme néolibéral actuel.

LA POLLUTION DE L'AIR ACCELERE LE VIEILLISSEMENT DE NOS CERVEAUX

La pollution de l'air affecte notre intelligence. Plus précisément, elle accélère « le déclin cognitif, un des symptômes annonciateurs d'une pathologie neurodégénérative comme la maladie d'Alzheimer et d'autres démences ». C'est le résultat d'une étude de l'Inserm, publiée jeudi 10 mars dans The Lancet Planetary Health. On connaissait les effets délétères de la pollution routière sur nos poumons, et notamment ceux de nos enfants. Mais les polluants émis par nos voitures font vieillir plus vite nos cerveaux.

L'équipe de scientifiques est partie d'un constat : 40 % des cas de démence pourraient être évités ou retardés en agissant sur des facteurs modifiables, dont la pollution de l'air. Ils ont voulu aller plus loin, et identifier précisément l'impact sur les performances cognitives de trois polluants liés au trafic routier (particules fines de diamètre inférieur à 2,5 microns, dioxyde d'azote et carbone suie). Ils ont ainsi comparé les résultats de tests cognitifs d'un large échantillon de personnes selon leur niveau d'exposition à ces différents polluants. Les quelque 61 000 partici-

pants ont ainsi réalisé une série de tests évaluant leur mémoire, la fluidité d'expression orale et la capacité à prendre des décisions.

Résultat, « l'exposition à de plus grandes concentrations de polluants serait associée significativement à un plus bas niveau de performances dans les trois domaines cognitifs étudiés », a indiqué l'Inserm dans son communiqué.

Lorsqu'on sait que l'utilisation des écrans par les enfants produit une perte d'intelligence, il y a du souci à se faire pour l'avenir de l'humanité. Pour n'avoir pas su le changer, c'est aussi le monde que nous laissons aux générations futures.

CIRCULATION ALTERNÉE



UNE ENQUETE DU SITE DISCLOSE

Ukraine : la France a livré des armes à la Russie jusqu'en 2020

L'Union européenne impose depuis le 1er août 2014 un embargo sur les armes à destination de la Russie. Une décision qui fait suite à l'annexion de la Crimée, en février 2014, à l'auto proclamation des républiques séparatistes pro-russes de Louhansk et Donetsk deux mois plus tard. Or, depuis 2014, ni Fran-

années sur la scène internationale pour privilégier la voie diplomatique en Ukraine, plutôt que celle des armes. D'après des documents « confidentiel-défense » obtenus par Disclose et des informations en sources ouvertes, la France a délivré au moins 76 licences d'exportation de matériel de guerre à la Russie depuis 2015. Montant total de ces contrats : 152 millions d'euros, comme l'indique le dernier rapport au Parlement sur les exportations d'armement.

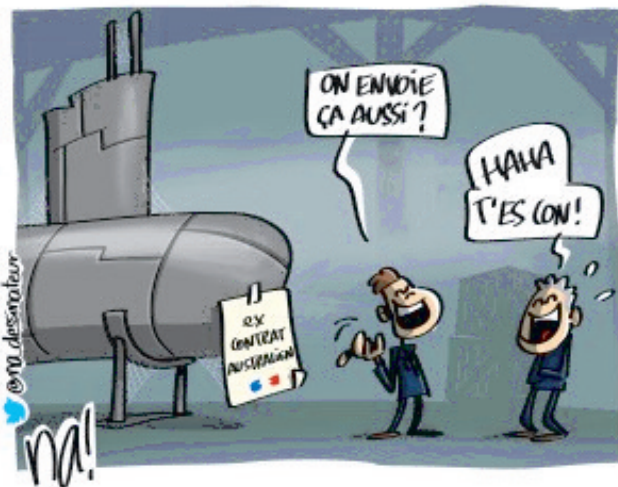
Selon cette enquête, ces exportations concernent essentiellement des caméras thermiques destinées à équiper plus de 1 000 tanks russes, ainsi que des systèmes de navigation et des détecteurs infrarouges pour les avions de chasse et

permet de détecter des cibles humaines en pleine nuit ou de repérer un véhicule dans un rayon de dix kilomètres

Les caméras infrarouges du groupe Safran Matis STD équipent trois types de chars russes : le T-72, le T-90 et le T-80 BVM. Tous trois sont actuellement présents sur le front ukrainien, comme le prouvent des vidéos et des photos diffusées sur les réseaux sociaux.

L'industrie de l'armement française équipe aussi l'armée de l'air russe. Sans qu'à aucun moment le gouvernement français ne se soit inquiété de moderniser la flotte des bombardiers de Poutine. En décidant de poursuivre ses livraisons au moins jusqu'en 2020, la France a donné un atout militaire de plus à Vladimir Poutine, dont l'armée est déjà en supériorité numérique face aux Ukrainiens. Un soutien embarrassant à celui que le ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a qualifié, au déclenchement de la guerre, de « dictateur ».

SOLIDARITÉ : LA FRANCE ENVOIE DES ARMES À L'UKRAÏNE



çois Hollande ni son successeur n'ont mis fin aux livraisons d'armement à la Russie. Ces gouvernements ont profité d'une brèche dans l'embargo européen : il n'est pas rétroactif. En clair, les livraisons liées à des contrats signés avant l'embargo peuvent être maintenues, comme le stipule la commission européenne, rappelant néanmoins que ces exportations sont censées respecter « la position commune de 2008 » qui indique que les Etats membres doivent refuser les exportations d'armement dès lors qu'elles peuvent provoquer ou prolonger un conflit armé. Un risque bien présent en Ukraine comme nous le voyons en ce moment.

Un paradoxe évident, alors qu'Emmanuel Macron s'active depuis des

les hélicoptères de combat de la force aérienne russe. Principaux bénéficiaires

de ces marchés : les sociétés Thales et Safran, dont l'Etat français est le premier actionnaire. Intégrée au système de visée d'un char d'assaut, la caméra thermique Catherine



MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

Ce texte signé Serge Halimi est le billet qu'il a rédigé pour le numéro de mars du Monde Diplomatique.

Beaucoup d'entre nous, retraité-e-s, sont loin de maîtriser à la perfection l'outil informatique. Face à la marche forcée décrétée, imposée par nos dirigeants nous voici nombreux à être marginalisés. Notre société devient folle, par sa déshumanisation galopante et l'informatisation à outrance rend si compliquées les tâches élémentaires de la vie quotidienne. Pas pour tous certes. Cette sélection a-t-elle un sens ? Est-ce ainsi que les hommes doivent vivre ? Et pourtant cette aberration, ce type de société, aucun des candidats à l'élection du Président de la République ne le dénonce. Les laisserons-nous faire ? Conduite à marche forcée, la numérisation de l'accès aux services publics s'applique désormais à des démarches aussi indispensables qu'une demande d'état civil, le règlement d'un impôt, l'obtention d'un permis de séjour. Pourtant, l'obligation de recourir à internet dans ces domaines et dans beaucoup d'autres liés à la vie quotidienne (voyages, réservations, tenue de compte) réclame un effort particulier de ceux qui sont les moins en mesure de le fournir, faute du matériel requis, des savoirs informatiques, d'une assistance des proches. Pour eux, la « start-up nation » de M. Emmanuel Macron s'apparente à une peine d'exil dans leur propre pays.

Dans les premiers mots du rapport qu'elle consacre au rôle croissant du numérique dans la relation entre l'administration et ses usagers, la défenseuse des droits Claire Hédon donne le ton : « Dans les permanences de nos délégués territoriaux

arrivent des personnes épuisées, parfois désespérées, qui font part de leur soulagement de pouvoir, enfin, parler à quelqu'un en chair et en os ». Les scènes poignantes de *Moi, Daniel Blake*, le film de Ken Loach dans lequel un chômeur britannique fait face à des procédures administratives d'autant plus inhumaines qu'elles sont informatisées, se rejouent quotidiennement en France. Treize millions de personnes, soit une sur cinq, y galèrent avec le numérique sans que les responsables politiques se soucient de leur existence.

Le profil des victimes coïncide avec les populations déjà brutalisées par l'ordre social : personnes âgées, ruraux, prolétaires, non-diplômés, détenus, étrangers. Inversement, les cadres, hauts revenus et diplômés du supérieur sont à la fois bien équipés en ordinateurs, tablettes, smartphones et recourent volontiers à l'administration numérique. En somme, plus une personne affronte une situation de précarité sociale, plus il lui est difficile d'accéder à ses droits, à ses prestations, aux services publics. L'urgence sanitaire qui a généralisé le recours au télé-

travail, à l'école à distance, aux prises de rendez-vous médicaux par internet (Doctolib), a accru cette relégation technologique des populations défavorisées. Et parfois, sans le mesurer, des formations politiques étendent au domaine de la vie démocratique la mise à l'écart des populations précaires. Ainsi, lorsque les écologistes ont organisé une consultation « ouverte à toutes et à tous à partir de 16 ans » pour choisir leur candidat à l'élection présidentielle, y participer exigeait de « disposer d'un email personnel, pour recevoir les liens de vote, d'un numéro de téléphone portable pour recevoir les codes de validation de vote et d'une carte bancaire pour valider une participation de 2 euros ». Observant que « la situation tend à se dégrader », Mme Hédon rappelle que nul ne peut être privé de ses droits et prestations au motif qu'il ne recourt pas au numérique lors de ses échanges avec l'administration. Car pour beaucoup, insiste-t-elle, la « dématérialisation forcée » n'a pas représenté une simplification, mais « une forme de maltraitance institutionnelle ».



INSEE : L'ARNAQUE DES STATISTIQUES

L'INSEE est l'organisme d'Etat qui fournit au gouvernement toutes les statistiques économiques qui lui permettent de prendre les meilleures mesures pour le fonctionnement de l'Etat.

On peut penser que ces données sont neutres et donc fiables et justes pour tous les citoyens. Hélas, on s'aperçoit que ces données sont biaisées. En voici quelques exemples. L'INSEE fournit au gouvernement l'indice du coût de la vie en se basant sur l'augmentation des prix constatés par ses enquêteurs. Mais on fait dire ce qu'on veut aux chiffres et cet organisme est le maître en la matière.

Exemple : un objet a eu dans sa fabrication une évolution technique qui l'a amélioré et son prix qui n'a pas augmenté L'INSEE lui applique un indice de qualité et inscrit dans sa base un prix en baisse. Idem pour u jus de fruit auquel on aurait ajouté

quelques vitamines, eh bien le prix baisse aussi. Un élément caractéristique est le coût du logement. Dans son calcul de l'indice des prix, le coût des loyers vaut pour 6% des dépenses du ménage et le cout des remboursements bancaires (que l'immense majorité des gens sont obligés de contracter pour s'acheter un logement) pour 0%. Autrement dit pour l'INSEE, la part de leur revenu que les ménages français consacrent à se loger est soit négligeable, soit inexistante. Ce qui vient en contradiction avec les enquêtes du même institut qui constatent l'envolée du prix des logements depuis 1999. Et qui nous dit que c'est 25,7% de ses revenus qu'un locataire consacre en moyenne à payer son loyer alors que l'INSEE le ramène à 6%.

Depuis toujours les gouvernements qui se succèdent utilisent l'INSEE pour baisser notre pouvoir d'achat.

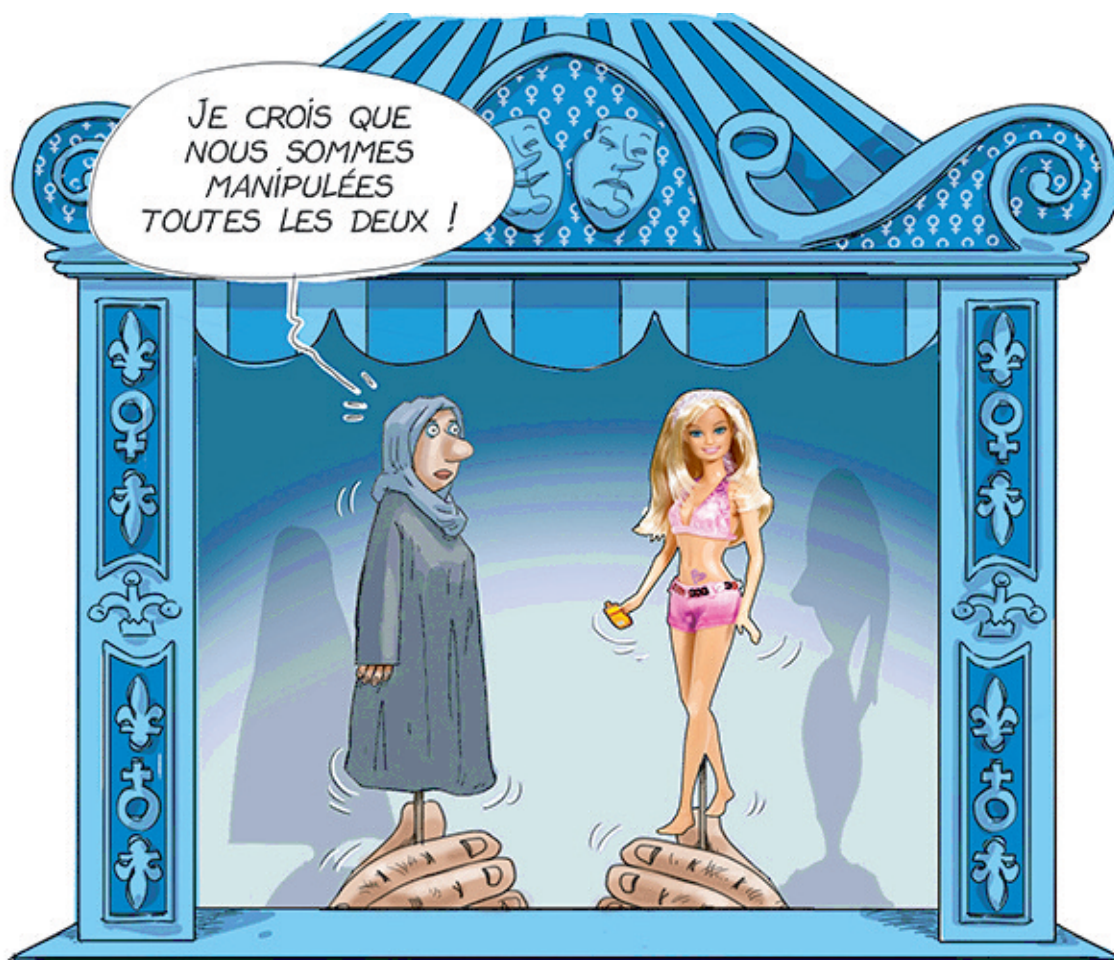
Soyons conscient que pour augmenter nos pensions et nos salaires, il ne faut plus aller discuter gentiment mais entrer en lutte pour faire taire leurs mensonges et leurs arnaques sur lesquelles ils basent notre soumission.

Tiré de : E Todd, les luttes de classes en France au 21ème siècle.

Le 8 mars : Journée internationale pour le droit des femmes.

A l'occasion de cette journée, voici quelques chiffres qui doivent nous faire réfléchir sur ces inégalités :

- 80% des travailleurs du nettoyage sont des nettoyeuses
- -28,5% : c'est ce que gagnent les femmes en moins comme salaire
- 78,9% des salarié-e-s payé-e-s au SMIC sont des femmes
- 17% seulement des métiers sont mixtes.

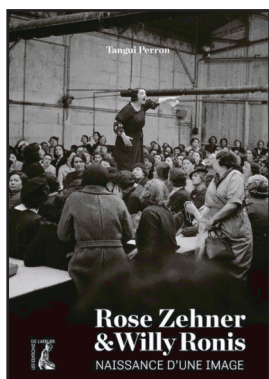


Vive la Culture



Les fossoyeurs. Victor Castanet. Edition Fayard 22,90 €

Trois ans d'investigations, 250 témoins, le courage d'une poignée de lanceurs d'alerte, des dizaines de documents explosifs, plusieurs personnalités impliquées... Voici une plongée inquiétante dans les secrets du groupe Orpéa, leader mondial des Ehpad et des cliniques. Truffé de révélations spectaculaires, ce récit haletant et émouvant met au jour de multiples dérives et révèle un vaste réseau d'influence, bien loin du dévouement des équipes d'aïdants et de soignants, majoritairement attachées au soutien des plus fragiles. Personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, acrobaties comptables, argent public dilapidé... Nous sommes tous concernés.



Rose Zehner & Willy Ronis - Naissance d'une image. Tanguy Perron. L'atelier

En 1938, lors des grandes grèves chez Citroën, le photographe Willy Ronis réalise un reportage pour le magazine Regards dans l'usine Javel à Paris. Il prend en photo Rose Zehner, militante et ouvrière, alors qu'elle harangue une foule de camarades. Mécontent de la qualité de la photographie, il ne la confie pas à la rédaction du journal et l'oublie. Ce n'est qu'en 1980 que Willy Ronis, parcourant ses archives, retrouve ce cliché. L'année suivante, L'Humanité le publie, il se met alors à circuler dans la presse et arrive sous les yeux de la cousine de Rose Zehner. Celle-ci entre en relation avec le photographe, tandis que le grand public découvre l'image qui va bientôt faire de Rose une figure de la lutte ouvrière, quarante ans après. ...

ZEMMOUR CONTRE L'HISTOIRE

Zemmour contre l'histoire Ed Tracts. Gallimard

Faire mentir le passé pour mieux faire haïr au présent... et ainsi inventer un futur détestable. Éric Zemmour veut se faire passer pour un intellectuel et déforme l'histoire pour la mettre au service de ses visions idéologiques. De la première Croisade à l'assassinat de Maurice Audin, de Clovis aux mutinés de 1917, de St Louis à Pétain, cette histoire déborde d'erreurs, voire de mensonges grossiers. Un collectif d'historiens a décidé de répondre en corrigeant, point par point, les plus flagrantes et les plus dangereuses erreurs historiques.



Handicap à vendre. Thibault Petit. Les Arènes Reporters.

" Resteriez-vous sept heures à trier des vis ? Eux, oui. "

" Connait-on les travailleurs handicapés ? Les écoute-t-on ? Leur donne-t-on la parole ? Le handicap, c'est comme le chou de Bruxelles, on n'aime pas trop, mais on en prend de temps en temps pour se donner bonne conscience. À la télévision, on en parle trois fois par an, à l'occasion de la semaine européenne, de la journée mondiale ou de la revalorisation de l'Allocation adulte handicapé : + 0,3 % en 2020 ! Mais l'homme, la femme, qui trime pour la moitié d'un SMIC, on ne le voit pas, jamais. Un handicapé, ça pue, ça bégaye, c'est moche, pas soigné, pas télégénique, ça s'exprime mal ou trop lentement. On trouve quelqu'un pour parler à sa place, un spécialiste, un responsable, un porte-parole, un tuteur, un gestionnaire qui chante l'inclusion en costard-cravate en disant qu'un handicapé, ce n'est pas tout à fait ce qu'on croit, c'est capable de bosser aussi durement que vous et moi. "

Fédération SUD-Rail Tel : 01.42.43.35.75 sud.rail.federation@gmail.com, ww.sudrail.fr
Liaison retraité-e-s 17 Bd de la Libération 93200 Saint Denis Tel 01 42 43 99 77
liaisonretraites@retraitesudrail.org - Blog : www.retraitesudrail.org

